

COOPÉRER

TRANSFORMER

SOUTENIR

REPÈRES

D'ACTIVITÉS

2020/21

COOPÉRER
TRANSFORMER
SOUTENIR



Union des Industries
de la Protection des Plantes

ÉDITO- RIAL



2020 aura été une année hors normes pour tous. Elle aura également mis en lumière ce qui est vraiment essentiel ; des métiers, des acteurs, les fruits d'un travail qui font tant partie de notre quotidien que nous ne les voyons plus. Des scènes inédites de ruées dans les supermarchés ont rappelé l'impératif d'un secteur agricole français résilient.

Alors que la souveraineté alimentaire est devenue une priorité politique, nous tenons à rappeler que nous y contribuons activement depuis toujours. Pour renforcer notre autonomie, nous devons tirer les leçons de la crise et pérenniser le grand élan collectif révélé lors du premier confinement. Nourrir toute la population, lutter contre le réchauffement climatique, et répondre aux attentes sociétales qui s'expriment, nécessitent une mobilisation générale. Celle-ci est déjà fortement engagée dans l'agriculture et dans le secteur de la protection des plantes en particulier.

Alors, pour accélérer encore la transition agro-écologique, nous devons être pragmatiques et solidaires. Pragmatiques en nous appuyant sur les avancées de la science pour apporter de nouvelles réponses aux défis de l'agriculture. Et solidaires en collaborant pleinement avec toutes les parties prenantes pour faire prévaloir l'intérêt général.

Nous, professionnels de la protection des plantes, continuerons à contribuer activement à une agriculture saine, innovante, attentive aux écosystèmes et aux ressources naturelles.



Bruno Baranne,
Président de l'UIPP

COOPÉRER



Plus de **solidarité**

Les stocks alimentaires dépendent de l'agriculture. Cette évidence a vite été saisie dès le début du confinement au printemps 2020. Les questions de souveraineté alimentaire et de sécurité des approvisionnements ont fortement émergé dans le débat politique.

Rapidement l'attention s'est tournée vers l'amont des exploitations agricoles. La crise sanitaire a mis en lumière la forte interdépendance entre l'activité agricole et celle des secteurs économiques fournissant les biens et services dont elle a besoin au quotidien.

La coordination régulière entre les acteurs de cette « deuxième ligne » et ceux du premier maillon de la chaîne alimentaire a permis d'assurer sans rupture toute la logistique : de la production agricole à l'alimentation de la population.

Pour les solutions de protection des cultures, indispensables aux agriculteurs, l'UIPP a assuré le lien avec les sites de production de ses adhérents et contribué activement à l'effort collectif. Cette coordination et solidarité amont-aval, facteur de résilience pour l'agriculture française, mérite de perdurer encore longtemps.

Selon Jaurès, « il faut aller à l'idéal en passant par le réel ». C'est exactement pour cela que l'évolution des pratiques agricoles doit se faire via un travail en étroite collaboration avec ceux qui pratiquent au quotidien, les agriculteurs.

Depuis de nombreuses années, l'industrie phytopharmaceutique s'emploie ainsi à remettre les agriculteurs au centre de ses démarches de progrès, que ce soit pour la protection des opérateurs, en développant une nouvelle génération d'EPI issus de réflexions avec les agriculteurs, en faisant évoluer ses étiquettes suite à l'analyse des retours utilisateurs et la co-construction des nouveaux modèles, ou en développant un réseau de ruchers d'observation en milieu agricole, Agrapi, intégrant à la fois apiculteurs et agriculteurs.



Plus de **collaboration**

Plus d'**expertise**

Le rôle de représentation, d'interaction avec les différentes parties prenantes et d'analyse est au cœur des missions d'une organisation professionnelle.

Pour le secteur de la protection des plantes, le cadre réglementaire et le champ de l'expertise scientifique sont à la fois très vastes et très élevés. Sollicitée fréquemment pour des éclairages techniques, l'UIPP dispose d'une solide expertise qu'elle met au service de tous ceux qui la sollicitent : Pouvoirs publics, membres de la représentation nationale, organismes scientifiques, acteurs économiques, organisations professionnelles,

Ce rôle de référent s'appuie non seulement sur les compétences de l'équipe des permanents de l'UIPP mais aussi sur le savoir-faire des collaborateurs de tous nos adhérents. Cette dynamique collective renforce notre légitimité à représenter tout un secteur.

TRANSFORMER

La transition agroécologique est en marche. Les solutions de protection des plantes proposées aux agriculteurs ont des origines de plus en plus diversifiées : produits de biocontrôle, substances de base, à faible risque... Ces solutions biopesticides représentent dès à présent près de 50 % des substances autorisées au niveau UE. L'évolution des caractéristiques [toxicologiques ou environnementales] des produits conventionnels permet une plus grande maîtrise des impacts.

En parallèle, le développement rapide des technologies numériques permet d'envisager de nouvelles méthodes d'application plus ciblées grâce, par exemple, à l'utilisation de drones ou à la généralisation des outils d'aide à la décision. Ces voies de recherche multiples et concrètes positionnent les entreprises de la protection des plantes comme des acteurs majeurs de l'innovation et de l'agroécologie.

Anticiper les besoins de protection

Le réchauffement climatique et l'augmentation des échanges commerciaux mondiaux influent directement sur la présence des bioagresseurs des cultures. Rien que pour les insectes, 7 nouvelles espèces sont détectées chaque année en France et plus de 20 en Europe. Face à cette réalité il est indispensable d'anticiper ces évolutions et leurs conséquences sur la santé des végétaux. Le bulletin de santé du végétal, réalisé collectivement sous l'égide du ministère de l'agriculture, constitue un maillon primordial de l'observation de l'état sanitaire des cultures. L'intervention, lorsqu'elle est nécessaire, implique que l'agriculteur ait à sa disposition des outils de protection des plantes efficaces et diversifiés.

Anticiper le besoin des filières face aux changements, ne pas laisser des productions végétales sans solution impose d'impliquer tous

les acteurs et de tenir compte du temps nécessaire à la recherche de nouvelles solutions. Protéger la santé des plantes c'est aussi protéger la santé des animaux et celle des humains.




La **dynamique** du marché illustre parfaitement la transition



Les engagements européens du secteur

L'association européenne de protection des plantes CropLife Europe a adopté une série d'engagements ambitieux pour soutenir le nouveau Pacte vert européen, notamment celui d'investir plus de 14 milliards d'euros dans les nouvelles technologies et des produits plus durables d'ici 2030, mais également d'intensifier la collecte des emballages et d'augmenter le niveau de formation des agriculteurs européens. Ces actions, qui seront portées par les entreprises adhérentes de l'UIPP, donneront le "la" de la dynamique du secteur pour les prochaines années.





Le principe
de **précaution**
au centre



Ce que l'on appelle communément le principe de précaution s'est imposé au fil des années dans les décisions politiques. Ce principe indique la nécessité d'évaluer le risque de façon la plus objective et dépassionnée possible et n'est pas synonyme de principe d'interdiction ou de sanction.

Pour notre secteur d'activité, le principe de précaution est déjà intrinsèquement contenu dans le cadre réglementaire européen afin d'éviter que les substances actives ou des produits mis sur le marché ne portent atteinte à la santé humaine et animale ou à l'environnement.

Préserver un cadre européen réellement **commun**

L'utilisation et la commercialisation des produits phytopharmaceutiques sont réglementées, de manière uniforme, au niveau Européen. La France a néanmoins pris des mesures d'interdiction de certains produits qui impactent négativement les activités des entreprises situées sur le territoire national en concurrence avec d'autres pays européens non soumis à ces restrictions. L'UIPP a donc engagé différents contentieux afin de préserver la compétitivité des entreprises localisées en France et leurs investissements humains et financiers dans la recherche et le développement de solutions innovantes et diversifiées. Un impératif pour assurer la souveraineté agricole française.



Pas d'interdiction sans **solution**

Il n'est pas concevable d'interdire des produits phytosanitaires en France en laissant les agriculteurs sans solution efficace. Les modifications climatiques ont des conséquences directes sur les bioagresseurs. L'année 2020 et la prolifération des pucerons sur les betteraves est une bonne illustration. L'interdiction en 2016 des néonicotinoïdes et son élargissement en 2018 a placé les agriculteurs français dans des impasses qui grèvent leur compétitivité et menacent leur avenir.

Les entreprises de la protection des plantes sont engagées dans la nécessaire transition agricole mais cette transition nécessite du temps. 12 années sont nécessaires entre la découverte d'une nouvelle substance et son arrivée sur le marché. Ce délai est incompatible avec des décisions hâtives, sans étudier leur impact. Enfin, l'interdiction unilatérale de solutions sur notre territoire place nos producteurs en situation de distorsion de concurrence par rapport à leurs homologues Européens.



INITIATIVES



Harmonisation des étiquettes, objectif atteint !

L'information consignée sur l'étiquette des produits phyto-pharmaceutiques n'emballait pas les utilisateurs : un casse-tête à concevoir et à comprendre. Depuis 2018, l'UIPP a piloté la conception d'un étiquetage volontaire et homogène, avec la participation centrale d'agriculteurs « testeurs », complétée par une large concertation des parties prenantes agricoles et administratives. L'idée était de retrouver les mêmes informations, au même endroit, quelle que soit la marque du produit acheté. Le succès est au rendez-vous, puisqu'en 2020, le taux d'adoption de ce nouvel étiquetage frôle déjà 100 % ! L'UIPP porte désormais cette démarche de progrès auprès d'autres pays, des associations professionnelles européennes et internationales, mais également de la FAO.

Pour la première fois le monde de la prévention agricole s'est retrouvé pour co-construire une campagne de prévention autour du sujet des EPI (Equipements de Protection Individuels) contre le risque phyto. Le plan de communication collectif est réparti sur 2020-21 et co-financé par le plan Ecophyto (www.epiphyto.fr). Et pour expliquer les nouvelles règles de port des EPI, rien n'empêche de casser les codes de la formation traditionnelle ! Outils et formats innovants sont au rendez-vous : mobilisation via les médias sociaux, réalisation d'une web série (« EPI c'est tout ! » : tutoriels vidéo mêlent humour et motion design). Une « battle » vidéo auprès des jeunes générations est également lancée. Leur mission :

EPI, Une nouvelle génération de la communication de prévention

concourir pour réaliser le dernier épisode de la web série, qui illustrera les « idées reçues sur les EPI ». Caméras ou smartphone, ton décalé, humour, tout est permis !

LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'EPI* RÉVÈLE LE PRO QUI EST EN VOUS

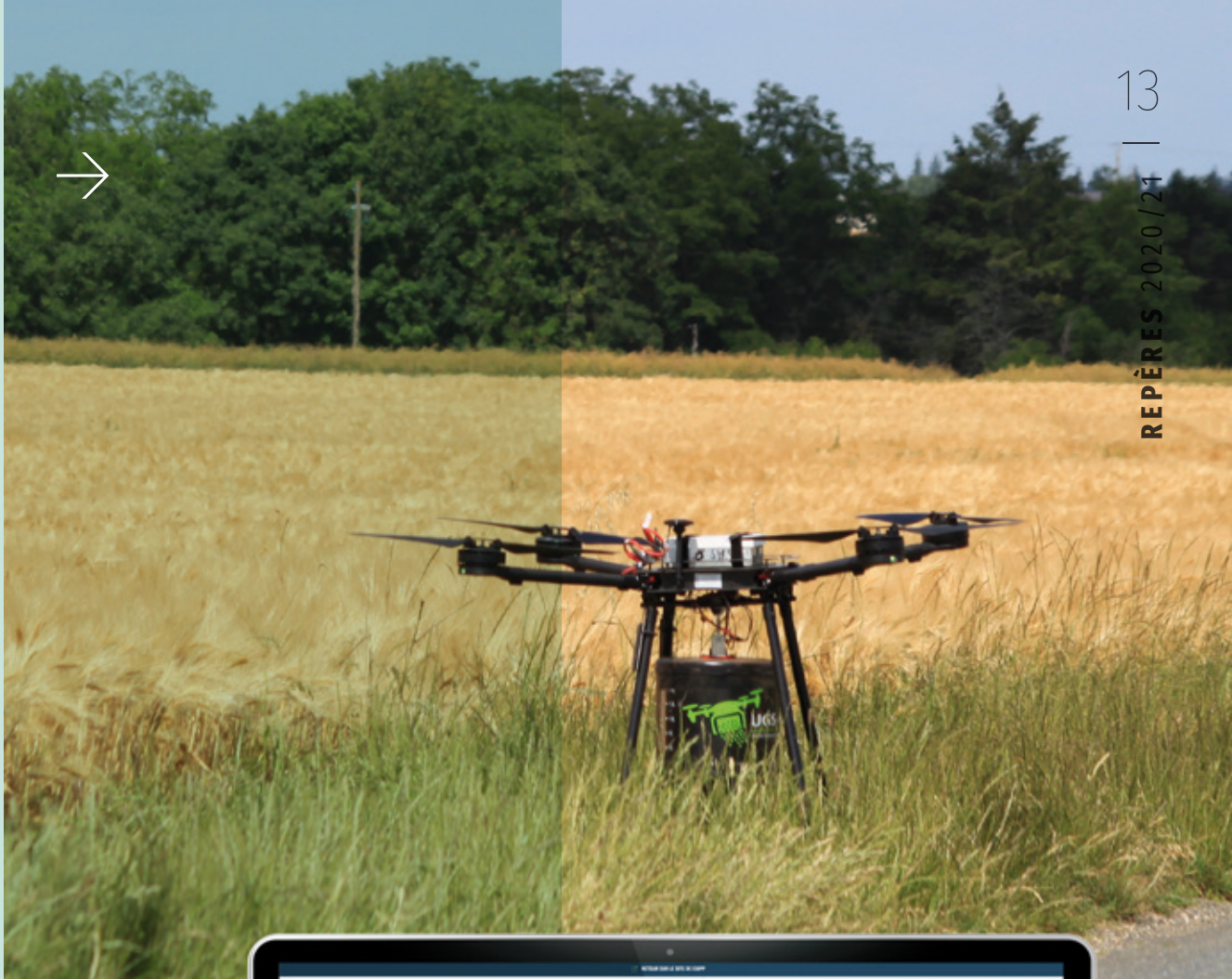
- CONFORTABLE
- RÉUTILISABLE
- SÉCURISANT
- ESTHÉTIQUE

***EPI : EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE :**
Ce sont les équipements portés destinés à protéger une personne contre un risque (ici le risque chimique). Leur utilisation ne doit être envisagée qu'après mise en œuvre des autres mesures d'élimination ou de réduction des risques.
Les EPI désormais proposés répondent mieux aux attentes. Les principaux freins ont été levés : confort, image vis-à-vis d'autrui, prix, réutilisation, coupe mieux adaptée aux tâches... Ces innovations récentes contribueront à encourager et faciliter l'évolution des pratiques et ainsi la réduction des risques de santé au travail.

Equipements de Protection Individuelle dédiés aux travaux phytos
www.epiphyto.fr

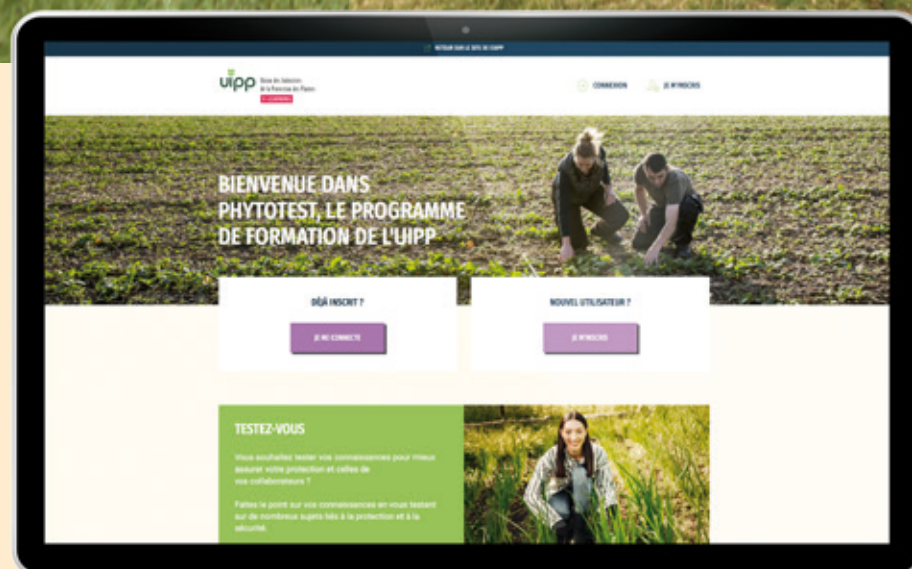
Agrapi, les abeilles ont leur bonne fée

Agrapi regroupe agriculteurs et apiculteurs depuis de nombreuses années. Alors que les ruchers sédentaires installés en zone de grande cultures doivent faire face à des disettes en mai-juin et août-septembre, faute de fleurs disponibles, les dernières expérimentations menées ont permis de tester des solutions. Les jachères sont utiles pour augmenter la ressource disponible au printemps, mais ensuite, les CIPAN semés après la moisson ne fleuriront que fin septembre. D'où l'idée de semer un mélange trèfle blanc-phacélie dans la culture en place au moins un mois avant la moisson. Pour ce faire, l'utilisation d'un drone permet de semer rapidement, sans rouler dans la parcelle et proche d'une période de pluie afin de faciliter la levée. Le couvert végétal se développera alors dès la moisson et pourra fleurir en août, période d'activité des abeilles.



Le Siècle Vert poursuit le dialogue avec le grand public

Une fois encore le Siècle Vert était présent au Salon International de l'Agriculture en début d'année, avant que la crise n'oblige à annuler tous les événements. Mais nous avons poursuivi la démarche de dialogue et de pédagogie de l'UIPP à destination du grand public. Nous nous sommes associés à différents médias régionaux pour donner la parole aux agriculteurs, chercheurs et professionnels et rappeler la nécessité de protéger les cultures. En soutien à l'agriculture marnaise qui a vu La Foire de Châlons annulée, Le Siècle Vert a collaboré avec le journal L'Union et mis en lumière l'excellence agricole locale. Et en fin d'année, Le Siècle Vert est allé à la rencontre des tourangeaux grâce à un partenariat avec TV Tours et la Nouvelle République du Centre Ouest.



Phytotest, un nouvel espace d'e-learning professionnel

Afin de toujours mieux accompagner les utilisateurs, l'UIPP lance son espace d'e-learning phytotest.uipp.org. Chacun pourra y tester ses connaissances autour des thèmes : « Danger et vigilance », « S'équiper, se protéger et maintenir une bonne hygiène » et « Préparation, mélange et gestion des effluents ». Un outil idéal pour parfaire ses connaissances ou s'assurer que tous les collaborateurs de l'exploitation maîtrisent les bonnes pratiques.

INITIATIVES

FEUILLE DE ROUTE UIPP2030

« Notre cœur d'activité reste l'innovation, notre responsabilité est de répondre aux besoins de toutes les agricultures. »

La protection des plantes
se transforme,
se réinvente, évolue. →

À la sortie du premier confinement, nos dix-neuf sociétés adhérentes ont voulu capitaliser sur cette expérience, fières d'avoir contribué au continuum alimentaire et au bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire. Elles ont pris le temps de la réflexion pour tirer les enseignements de cette période singulière. Nous avons souhaité aller plus loin, en nous projetant à l'horizon 2030. Comment notre secteur d'activité peut-il contribuer à accélérer la transition agroécologique de l'agriculture française pour conforter sa résilience ? La feuille de route, que nous avons bâtie collectivement, met en évidence les objectifs qui font consensus au sein des entreprises de protection des plantes, représentées par l'UIPP : être ambitieux dans nos programmes d'innovation, anticiper les enjeux environnementaux, activer notre ouverture à d'autres disciplines scientifiques et technologiques, dialoguer avec toutes les parties-prenantes.

NOS ENGAGEMENTS MAJEURS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION DE L'AGRICULTURE D'ICI À 2030

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

- Soutenir le concept « One Health », une seule santé, un seul monde.
- Contribuer à consolider la souveraineté alimentaire au niveau européen grâce à l'innovation.
- Maintenir en Europe un tissu de recherche, d'innovation, de fabrication et de mise sur le marché de nos solutions de protection des cultures.
- Renforcer les liens avec tous les acteurs agricoles et des filières alimentaires.

RECHERCHE ET INNOVATION

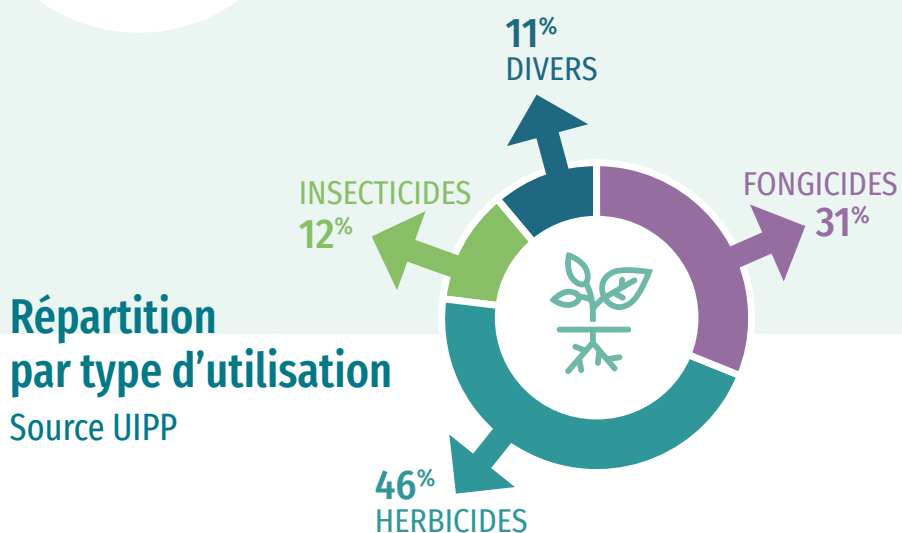
- Accélérer l'investissement sur l'ensemble des « outils » d'avenir comme le digital, la robotique, les biotechnologies, les produits d'origine chimique ou biologique et sur l'optimisation de leur utilisation.
- Accentuer notre recherche et nos actions en faveur de toutes les agricultures avec une attention particulière sur la préservation des écosystèmes et des ressources naturelles.
- S'impliquer dans les thèmes scientifiques émergents comme celui du changement climatique et du stockage du carbone.

MÉTIER

- Rendre visibles nos efforts de recherche et nos actions dans la prévention des risques en les accompagnant d'indicateurs mesurables.
- Capitaliser sur nos démarches en matière de Responsabilité sociale et environnementale et les renforcer.
- Développer les relations avec les parties prenantes au-delà des frontières et poursuivre le dialogue avec la société civile.
- Préparer la future génération, interagir avec l'enseignement, en apportant notre vision de la transition agroécologique.
- Épauler les agriculteurs dans leurs pratiques d'agriculture durable et accélérer le déploiement des innovations.

LES SOLUTIONS DE PROTECTION DES CULTURES EN FRANCE

1,87 Mrd€ réalisé par les adhérents de l'UIPP en 2019
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

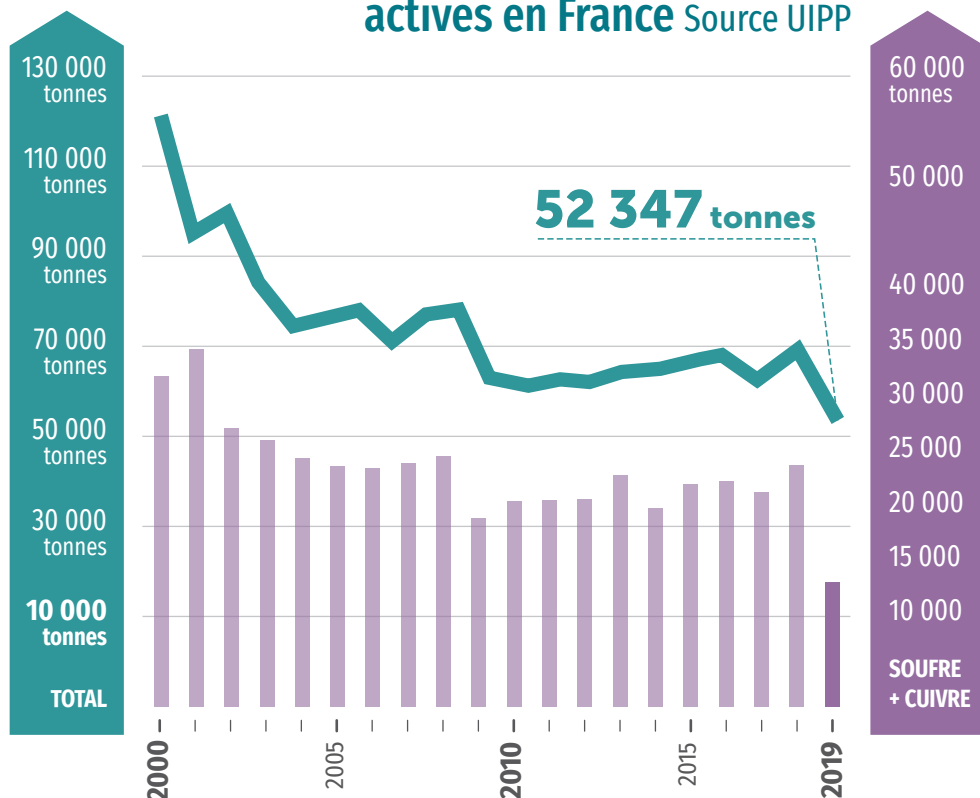


Après une légère remontée du marché des produits phytopharmaceutiques en 2018 suite à des achats anticipés réalisés par les agriculteurs avant l'augmentation de la Redevance pour Pollution Diffuse (RPD) effective au 1er janvier 2019, le marché baisse logiquement en 2019. Par ailleurs, les conditions climatiques de l'année 2019 ont été particulièrement favorables aux cultures et ont limité le développement des ravageurs.

En parallèle, la part de substances actives contenues dans les produits de biocontrôle continue de progresser pour atteindre 36% du total des substances actives vendues aux agriculteurs.

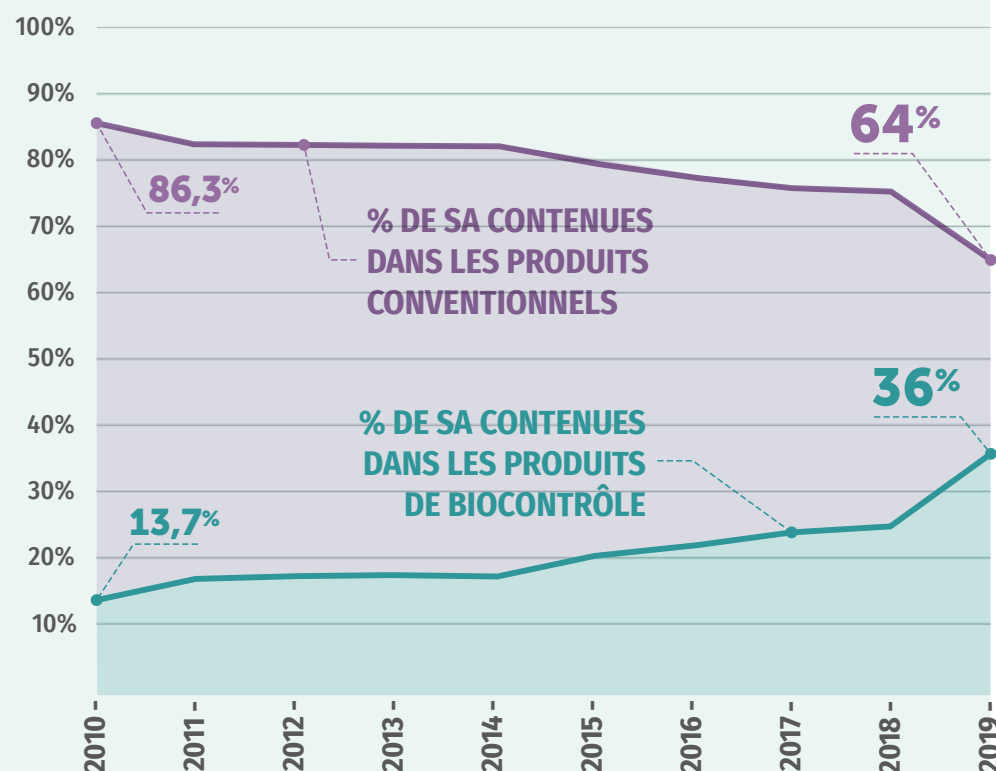
Évolution du tonnage des substances actives en France

Source UIPP



Part des volumes de substances actives vendues

BNVD mise à jour du 18/12/2020
(classification DGAL)



L'Union des industries de la protection des plantes fédère dix-neuf entreprises qui mettent sur le marché des solutions de santé des plantes à usage agricole : biocontrôle, chimie naturelle et de synthèse, recherche variétale ou numérique. L'UIPP promeut le développement des bonnes pratiques pour une utilisation des produits phytosanitaires respectueuse de l'environnement et de la santé de l'homme. Elle communique pour mieux faire connaître ce secteur d'activité en formant et informant les différents acteurs de la filière agricole et les parties prenantes. **Son action s'inscrit dans des valeurs d'éthique, d'ouverture, de dialogue, de professionnalisme et de responsabilité.**

L'ORGANISATION



Conseil d'administration

Président : Bruno Baranne, Syngenta

4 Vice-présidents :

- **Affaires économiques :** Jean-Philippe Legendre, Corteva
- **Communication et Bonnes pratiques :**
Benoît Rabilloud, Bayer
- **Réglementation :** Nicolas Kerfant, BASF
- **Suivi des produits, Environnement et Santé :**
Ronan Goff, Certis Europe

Trésorier : Denis Troalen, Philagro France

Autres membres du Conseil d'administration :

- Jacques Esquerré, Adama France
- Marcos Lobo, FMC Cheminova
- Hakim Khelifa, Nufarm SAS
- Thierry Lecat, UPL

Autres membres actifs

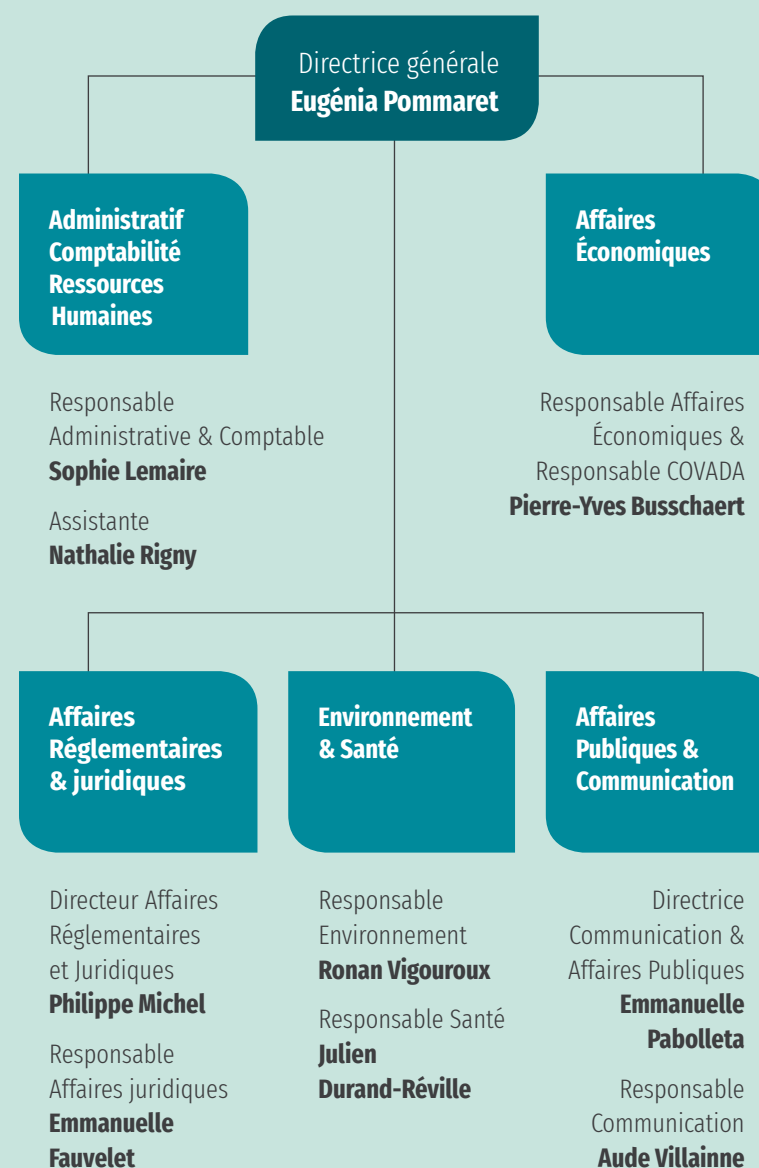
- Laurent Pelletier, Action Pin
- Philippe Bandiera, Ascenza
- Arnaud Landeroin, Belchim Crop Protection
- Nicolas Fillon, De Sangosse
- Olivier Deneufbourg, Gowan
- Stéphane Forest, Life Scientific
- Fabrice Buet, Phyteurop
- Alexandre Simmler, SBM
- Thierry Castel, Sumi Agro

Depuis mai 2012, les engagements de service de l'UIPP sont certifiés par Afnor Certification selon le référentiel Quali'OP, spécifique aux organisations professionnelles.

En 2018 l'UIPP a obtenu son renouvellement pour 3 ans.

L'UIPP est membre de France Chimie et de Crop Life Europe (association européenne du secteur).

Une organisation en trois pôles pour répondre aux enjeux de la filière



19 ADHÉRENTS

ACTION PIN

www.action-pin.fr

ADAMA France SAS

www.adama.com/france/fr

ASCENZA (SAPEC Agro France)

www.ascenza.fr

BASF France SAS, division Agro

www.agro.basf.fr

BAYER SAS / BAYER CROPSCIENCE

www.bayer.fr

BELCHIM CROP PROTECTION France SA

www.belchim.fr

CERTIS Europe BV

www.certiseurope.fr

CORTEVA Agriscience™

www.corteva.fr

DE SANGOSSE SAS

www.desangosse.fr

FMC France

www.cheminova.fr

GOWAN France SAS

www.gowanco.com

LIFE SCIENTIFIC

<https://fr.lifescientific.com>

NUFARM SAS

www.nufarm.com/fr

PHILAGRO France

www.philagro.fr

PHYTEUROP

www.phyteurop.fr

SBM Company

www.sbm-company.com/fr

SUMI AGRO France SAS

www.sumiagro.fr

SYNGENTA France SAS

www.syngenta.fr

UPL France

www.fr.uplonline.com

